



COMMUNIQUÉ

No : 65

Rouvrir les frontières avec une gestion simplifiée du risque

4 octobre 2021 (Boston) – L'Association du transport aérien international (IATA) réclame la fin des restrictions de voyage dramatiquement incohérentes liées à la COVID-19, qui freinent la reprise du transport aérien. Elle demande instamment aux gouvernements de mettre en place des régimes simplifiés de gestion des risques de COVID-19 tandis que les frontières sont rouvertes aux voyages internationaux.

« Les restrictions de voyage ont donné aux gouvernements du temps pour réagir aux premiers jours de la pandémie. Près de deux ans plus tard, cette justification ne tient plus. La COVID-19 est présente dans toutes les parties du monde. Les restrictions de voyage forment une toile complexe et confondante de règles sans grande cohérence. Et il existe peu de preuves pour justifier le maintien des restrictions frontalières et la dévastation économique qu'elles créent », a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

Les résultats de test chez les passagers arrivant au Royaume-Uni démontrent que les voyageurs n'accroissent pas le risque pour la population locale. « Des trois millions d'arrivées enregistrées de février à août, seulement 42 000 personnes ont eu des résultats de test positifs, c'est-à-dire moins de 250 par jour. Durant ce temps, le nombre de cas par jour au Royaume-Uni était de 35 000 et l'économie était largement ouverte, à l'exception des voyages internationaux. Les gens devraient être libres de voyager », soutient M. Walsh.

Au cours des derniers mois, plusieurs marchés clés précédemment fermés ont entrepris de s'ouvrir aux voyageurs vaccinés. Parmi les marchés précédemment fermés, l'Europe a agi précocement, suivie du Canada, du Royaume-Uni, des États-Unis et de Singapour. Même l'Australie, qui avait les restrictions les plus radicales, se prépare à rouvrir ses frontières aux voyageurs vaccinés d'ici novembre.

L'IATA appuie ces initiatives et encourage tous les gouvernements à envisager le cadre suivant pour la réouverture des frontières :

- Les vaccins devraient être offerts à tous dès que possible.
- Les voyageurs vaccinés ne devraient pas rencontrer d'obstacles aux voyages.
- Le dépistage devrait permettre à ceux qui n'ont pas accès aux vaccins de voyager sans quarantaine.
- Les tests antigéniques sont la clé des régimes de dépistage économiques et pratiques.
- Les gouvernements devraient payer pour les tests, de façon à ce que le dépistage ne devienne pas une barrière économique aux voyages.



Gestion simplifiée du risque

Une récente enquête dans les 50 plus importants marchés de voyage, représentant 92 % du trafic mondial, révèle un besoin urgent de simplification des diverses mesures employées par les gouvernements pour gérer le risque de COVID-19.

« Il y a trop de complexité dans la façon dont les frontières sont rouvertes. Le rétablissement potentiel de la connectivité mondiale pourrait être détourné par des bureaucraties qui favorisent les solutions maison individuelles plutôt que les approches fonctionnant par-delà des frontières », explique M. Walsh.

Voici quelques conclusions de l'enquête :

Très peu d'États sont véritablement ouverts :

- Des 50 États examinés, 38 appliquaient certaines formes de restrictions liées à la COVID-19 touchant les entrées. Seulement sept n'avaient pas de restriction ou d'exigence de quarantaine à l'arrivée. Cinq autres n'avaient pas de restriction additionnelle sur l'entrée, mais maintenaient des mesures de quarantaine pour certaines personnes à l'arrivée.

Il n'y a pas d'uniformité parmi les 38 États qui maintiennent des restrictions d'entrée :

- Vingt-deux États exemptent les voyageurs vaccinés des restrictions de différentes formes, ou prévoient de le faire, mais
 - seulement six ont confirmé l'exemption des personnes mineures (qui ne peuvent être vaccinées dans la plupart des marchés) lorsqu'elles voyagent avec des adultes vaccinés. Et il n'y a pas d'uniformité quant à la définition d'une personne mineure.
 - Neuf États ne reconnaissent pas l'ensemble de la liste de vaccins de l'OMS.
 - Il existe au moins cinq définitions différentes du moment où le vaccin est considéré comme efficace après la vaccination.
 - Il n'y a pas d'entente sur la durée de la période de validité des vaccins.
- Seulement quatre États (Allemagne, France, Suisse et Autriche) reconnaissent l'immunité résultant d'une infection à la COVID-19 comme équivalente à la vaccination.
 - Il n'y a pas d'uniformité quant aux preuves requises d'une infection antérieure.

Des conditions complexes sont imposées par 46 États qui exigent le dépistage préalable au départ

- Vingt-quatre n'acceptent que le test PCR.
- Seize reconnaissent les tests antigéniques (dont trois qui exigent un test PCR dans certaines circonstances).
- Dix-huit États exemptent de dépistage les voyageurs vaccinés.
- Vingt États accordent des exemptions de test pour les voyageurs guéris de la COVID-19, mais selon différentes conditions et avec peu d'uniformité quant à l'exigence de preuve d'une infection antérieure.
- Trente-trois États exemptent les mineurs de tests, mais sans uniformité quant à l'âge, et dans certains cas, en imposant différentes règles si le mineur est accompagné d'un adulte vacciné.
- La fenêtre temporelle applicable au test varie grandement, et elle comporte des spécifications selon le type de test.



« La situation est un fouillis qui freine la reprise. L'harmonisation complète est improbable. Mais certaines bonnes pratiques simples, compréhensibles pour les voyageurs, pourraient être possibles », selon M. Walsh.

Les mesures doivent être limitées dans le temps

Les mesures relatives à la COVID-19 ne doivent pas devenir permanentes. « Les mesures doivent être maintenues seulement si elles sont nécessaires, et pas une journée de plus. Comme nous le faisons dans le cas de la réglementation sur la sécurité, il faut établir des périodes de révision. Sinon, comme on l'a dit après les événements du 11 septembre, des mesures bien intentionnées pourraient demeurer bien plus longtemps que nécessaire, et devenir technologiquement ou scientifiquement obsolètes », explique M. Walsh.

La réouverture sécuritaire des frontières est au programme de la Conférence de haut niveau sur la COVID-19 (HLCC) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). « Le résultat le plus important qui pourrait émerger de la conférence HLCC serait un engagement de la part des États envers la réduction de la complexité évolutive. Le deuxième plus important résultat serait la reconnaissance que nous devons revenir à la normale et la production de lignes directrices harmonisées sur la façon d'y arriver, notamment par l'élimination graduelle des mesures », ajoute M. Walsh.

Numérisation

Il est également manifeste que les documents de santé numériques – attestation de test ou de statut vaccinal – seront nécessaires avec la réouverture des frontières. Même avec les faibles niveaux actuels de trafic, l'expérience nous prédit que le chaos régnera dans les aéroports si on s'en remet à des processus papier.

« L'Europe a pris un bon départ. Le certificat COVID numérique de l'UE est une norme efficace et fiable pour l'enregistrement du statut vaccinal et de test. Si les gouvernements recherchent une norme à suivre, c'est ce que nous recommandons. Et si les gouvernements cherchent une solution toute faite pour gérer les preuves de santé au moyen d'un portique électronique, le Travel Pass de l'IATA est la solution. Quelle que soit l'utilisation qu'en feront les gouvernements, les compagnies aériennes ont absolument besoin d'une solution automatisée. Elles vont devoir gérer la vérification des documents au moyen de bornes d'enregistrement automatisées. Sinon, les temps d'attente et la congestion dans les aéroports vont monter en flèche avec l'augmentation du trafic. Après des essais complets, il est formidable de voir le Travel Pass de l'IATA s'intégrer aux activités régulières », conclut M. Walsh.

- IATA -

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org



Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez nous suivre sur la page <http://twitter.com/iata> pour prendre connaissance des annonces, des positions politiques et d'autres renseignements utiles.
- **Pochette de presse sur la COVID-19**
- **Nouvelles et pochette de presse sur le Travel Pass**